

**Coordination of capacity building activities**

**Report of Task Team 4: Construction of the African Statistical Development Index (ASDI)**

Prepared by the African Development Bank

*This English summary of a paper prepared by the African Centers for Statistics (ECA) was prepared by AfDB.*

**1 Introduction**

The Reference Regional Strategic Framework for the Statistical Capacity Building in Africa (RRSF) sets up important and necessary conditions for the implementation of the Action Plan for the Strengthening of Statistical Capacities of Addis Ababa. It provides a coordination framework at the regional, sub-regional and national level. This involves various recommendations on how to best measure African countries’ realized progress regarding the implementation of the NSDS. In that vein the creation of an indicator to monitor and measure statistical development and the classification of national statistical system was decided. The relevant tool was called ASDI.

The ASDI has the following three main objectives:

- Measuring progress of RRSF implementation;
- Identification of strengths and weaknesses of a country;
- Clustering of country performances.

**2 Variables included in the ASDI**

The variables considered within the ASDI aim at improving the state of the statistical capacity in African countries. The different variables were grouped into classes and the classes were further grouped into sections. These sections reflect the specific aspects of statistical development.

The 5 main sections proposed are:

Categories	Items	
1. Structure of the national statistical system: Organization and coordination of the	1.1. NSDS: elaboration, policy relevance, implementation	
	1.2. Statistical advocacy	1.2.a African Statistics Day (ASD)
		1.2.b Government makes a statement during the (ASD)

Categories	Items	
statistical system		1.2.c Frequent workshops for parliamentarians and decision-makers
	1.3. Legal framework	
	1.4. Role and place of the National Statistics Office in the National Statistical System	
	1.5. Coordination mechanisms	
	1.6. Reporting mechanisms	
2. Statistical infrastructure	2.1. Need assessment	
	2.2. Strategy for data collection	2.2.a Date of last population census
		2.2.b Business register
		2.2.c Survey on informal sector
		2.2.d MDG-related data collection
		2.2.e Integration of population and housing censuses with economic census
		2.2.f Master sample
		2.2.g Update inventory of statistical methodologies and norms
	2.3. ICT	
	2.4. Data analysis	2.4.a Special unit for research and analysis
2.4.b Cooperation with research institutes		
3. Data dissemination	3.1. Data dissemination	3.1.a GDSS
		3.1.a Data dissemination schedule
4. Development of human capital	4.1. Development of human capital	4.1.a Training policy
		4.1.b In-house training center
		4.1.c Training of trainers and students at universities & statistical training centers
5. Financing	5.1. Financing	

### 3 Methodology for the set-up of ASDI

Basically the methodology for the calculation of the ASDI comprises two main stages: the calculation of the total values of an item and the aggregation at category level.

#### 3.1 Item Value

If, for a particular sub-item (variable), the relevant aspect exists within the NSO or the statistical system the value is 1, otherwise it's 0.

For certain variables (sub-items) the value may be neither 0 nor 1, but 0.5 or a ratio showing the degree of quality or implementation of the related aspect in the country.

The total value for an item is the un-weighted arithmetic mean of the values of all the variables under the item.

### 3.2 Category Value

The total value for a given category is the un-weighted arithmetic mean of the values of all the items under the category.

### 3.3 Calculation of the ASDI

The ASDI is the geometric mean of all category values.

## 4 Pilot Implementation

The ASDI has been applied in 27 African countries: South Africa, Botswana, Burkina Faso, Cameroon, Cap-Verde, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypt, Ethiopia, Gabon, Ghana, Kenya, Liberia, Mali, Morocco, Maurice, Mauritania, Mozambique, Namibia, Niger, Nigeria, Uganda, Rwanda, Sierra-Leone, Tunisia, Zimbabwe, and Zambia. However, only 11 countries have provided the requested information.

#### ASDI of 11 African Countries

Pays	Category 1	Category 2	Category 3	Category 4	Category 5	ASDI
1. South Africa	0.73	0.87	0.89	1.00	1.00	89
2. Zambia	0.63	0.73	0.89	0.75	0.95	78
3. Botswana	0.53	0.77	0.78	0.50	1.00	69
4. Ethiopia	0.77	0.58	1.00	0.25	1.00	64
5. Mauritius	0.40	0.77	0.78	0.38	1.00	62
6. Cameroon	0.87	0.67	0.56	0.38	0.55	58
7. Niger	0.70	0.73	1.00	0.25	0.50	58
8. Gabon	0.27	0.73	0.67	0.50	0.70	54
9. Côte d'Ivoire	0.73	0.60	0.67	0.25	0.95	51
10. Rwanda	0.47	0.67	0.78	0.50	0.15	45
11. Djibouti	0.47	0.33	0.67	0.00	0.40	N.A.

**Annex**

**Commission économique des Nations Unies pour  
l'Afrique**

---

**Construction d'un Indice de Développement Statistique  
Africain (IDSA)<sup>1</sup>**

**Centre africain pour la Statistique**

Septembre 2008

---

<sup>1</sup> Ce travail représente un résumé des efforts en cours pour développer un indice de développement de la statistique en Afrique au sein du Centre africain pour la Statistique.

## Contenu

<b>1. Introduction</b>	<b>6</b>
<b>2. Choix des variables entrant dans le calcul de l'indice</b>	<b>7</b>
2.1. Fonctionnement du système statistique national	7
2.2. Infrastructure statistique	8
2.3. Diffusion des données	9
2.4. Développement du capital humain	10
2.5. Financement	10
<b>3. Méthodologie pour la construction de l'IDSA</b>	<b>10</b>
3.1. Calcul des sous composantes	10
3.2. Agrégation multiplicative : Calcul de l'IDSA par la moyenne géométrique	11
<b>4. Application sur un ensemble de pays africains</b>	<b>11</b>
4.1. Indice et classes de développement statistique	12
4.2. Correspondances et enquête-pilote	12
4.3. Classement de quelques pays africains selon l'IDSA	13
<b>5. Analyse critique de l'approche utilisée</b>	<b>15</b>
<b>6. Annexe : Composantes de l'IDSA</b>	<b>17</b>

## 5 Introduction

Le nouvel agenda pour le développement incluant les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) et autres programmes de développement nécessitent pour leur mise en œuvre de données et statistiques de qualité. Ces informations statistiques sont utiles pour faire l'état des lieux, identifier et fixer les objectifs réalistes à atteindre, suivre, à partir d'indicateurs appropriés, le progrès vers l'atteinte de ces objectifs en intégrant les leçons de l'expérience au processus de décisions, et évaluer les résultats, impacts et ressources utilisées des initiatives de développement.

En Afrique, l'élaboration et la mise en œuvre de ce nouvel agenda a engendré une demande additionnelle d'information à des systèmes statistiques nationaux déjà faibles, accroissant ainsi le gap entre la demande et l'offre de statistique de qualité.

Le Plan d'action de Marrakech pour la Statistique adopté en 2004 lors de la table ronde sur les résultats en matière de développement, établit un agenda global afin d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des données destinées à soutenir la réduction de la pauvreté, selon un budget déterminé et un temps défini. Le MAPS recommande que chaque pays en développement se dote d'une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). Ce plan devrait fournir les orientations stratégiques et les mécanismes appropriés pour guider et accélérer le développement de capacités statistiques de manière soutenable dans les pays.

En tenant compte des leçons apprises lors de la mise en œuvre du plan d'action d'Addis-Abeba pour la statistique, les têtes de file du Forum africain pour le développement statistique (FASDEV) (Banque mondiale, BAD, CEA et PARIS21) ont élaboré une adaptation régionale du Plan d'action de Marrakech pour la statistique dénommée le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR). L'objectif majeur de ce cadre est de doter les systèmes statistiques nationaux (SSN) de capacité nécessaire pour répondre à la demande d'information pour le développement. Le CSRR a été adopté par le second FASDEV en 2006 et par la conférence des ministres africains de l'économie, des finances et de la planification en avril 2007 à Addis-Abeba au siège de la Commission économique pour l'Afrique.

Contrairement au Plan d'action d'Addis-Abeba pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (PAAA), le CSRR a mis en place des outils importants pour sa mise en œuvre. On peut noter la mise sur place de coordinateurs au niveau régional, sous régional et national. Ces coordinateurs disposent d'une batterie de recommandations pour mesurer les progrès réalisés par les pays africains dans la mise en œuvre du CSRR. Ainsi, il importe de disposer d'un outil consensuel permettant de mesurer le progrès accompli par les pays africains dans le cadre du développement de l'appareil statistique et à réaliser un classement objectif des systèmes statistiques africains. Cet outil que nous appelons indice de développement statistique (IDSA) sera un outil important pour les pays et partenaires dans l'orientation des efforts de développement à l'endroit des pays africains. L'IDSA s'appuie sur la base consensuelle qu'est le CSRR. Il vise les objectifs suivants:

- Evaluer de façon continue la mise en œuvre du CSRR,
- Déterminer pour chaque pays africain les forces et les faiblesses de sorte à conduire des politiques adaptées aux spécificités locales.
- Classer les pays africains suivant la performance de leur système statistique,

Cette note présente les progrès réalisés dans la construction de l'IDSA. Après la partie introductive, la deuxième partie sera consacré à la revue des variables entrant dans la construction de l'indice, alors que la troisième abordera la conception de l'indice de développement statistique. La quatrième partie traitera de la mise en œuvre de l'indice grâce aux résultats d'une enquête pilote sur un échantillon de pays. La dernière partie sera consacrée à la critique de l'approche utilisée.

## **6 Choix des variables entrant dans le calcul de l'indice**

Les variables prises en compte dans l'élaboration du présent indice de développement statistique sont essentiellement issues des recommandations du CSRR au nombre de 80 visant à améliorer la capacité statistique des Etats africains. Bien entendu, il sera question pour nous de transformer en variables seules les recommandations dont l'application par les pays peut être appréciée de façon objective et dont l'évolution dans le temps peut être jugée au moyen d'une note. Les différentes variables retenues ont été regroupées en composantes et les composantes regroupées en rubriques. Ces rubriques expriment un aspect spécifique du développement statistique.

Nous proposons 5 grandes rubriques:

- Fonctionnement du système statistique national : Organisation et coordination du système statistique;
- Etat de l'infrastructure statistique;
- Diffusion des données;
- Développement du capital humain; et
- Financement.

### **6.1 *Fonctionnement du système statistique national***

Cette rubrique contient les variables ayant trait à l'organisation du système statistique et la collaboration qu'entretient le pays avec les organisations régionales, sous-régionales et internationales en matière statistique. Elle comprend les composantes suivantes:

- **Existence d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)**

Cette composante traduit l'adoption par le pays d'une stratégie nationale pour le développement de la statistique, sa mise en œuvre et son intégration dans les politiques de développement notamment dans le document stratégique de réduction de la pauvreté.

- **Plaidoyer pour le développement de la statistique**

Cette composante comprend trois variables à savoir la célébration de la journée africaine de la statistique, une déclaration officielle du gouvernement lors de la célébration de la journée africaine de la statistique et l'organisation régulière de séminaires à l'attention des parlementaires et décideurs.

- **Législation**

La législation définit le cadre légal de l'activité statistique. C'est pourquoi chaque pays doit être doté d'une loi statistique qui régit la conduite de l'activité statistique.

D'autre part, cette loi doit respecter les principes fondamentaux de la statistique officielle tels que définis par la Commission Statistique des Nations Unies lors de sa session d'avril 1994. Ces principes suggèrent entre autres que les données collectées pour l'établissement des statistiques doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins strictement statistiques. L'INS doit avoir en outre un pouvoir légal ou de fait, pour pouvoir faire respecter les normes statistiques au sein de l'ensemble du SSN.

- **Place de l'INS dans le SSN**

Un système statistique efficient accorde à l'INS un rôle central en tant que producteur de données. Le CSRR réaffirme cette place centrale de l'INS. Tout en travaillant de concert avec la Banque Centrale, les ministères et tous ses autres partenaires du système statistique, l'INS doit jouer un rôle de premier plan.

Le premier responsable de l'INS doit avoir un statut correspondant au grade le plus élevé de la fonction publique. Cela garantit un important niveau de décision et d'autonomie.

Une bonne législation garantit une pratique saine et en accord avec les normes internationales

- **Mécanisme de coordination**

Un mécanisme de coordination, de collaboration et de partenariat est essentiel pour encadrer l'activité statistique. Un organe de coordination doit veiller à ce que les données recueillies dans le cadre de diverses activités soient comparables et puissent être reliées entre elles. D'autre part, l'INS doit participer de façon assidue aux réunions sous-régionales, régionales et internationales pour l'échange d'information sur la pratique statistique en vue d'être au fait des avancées dans le domaine et répercuter l'ensemble des bonnes pratiques sur le système national.

- **Suivi des activités**

Le suivi des activités permet d'évaluer les progrès et le degré de mise en œuvre des plans statistiques. L'INS doit produire et cela de façon régulière, des rapports retraçant l'ensemble des activités menées sur une période donnée.

## **6.2 Infrastructure statistique**

Cette rubrique traite de l'aspect technique du travail des statisticiens, depuis l'évaluation des besoins en données jusqu'à la production de données fiables à temps, la prochaine rubrique traitant quant à elle de la diffusion de ces données.

Elle comprend les composantes suivantes:

- **Evaluation des besoins des utilisateurs**

L'évaluation des données des utilisateurs est un préalable à la formulation d'une politique de production de données. En fait, pour éviter que le système statistique n'en arrive à produire des données dont les utilisateurs n'ont pas ou n'ont plus besoin, il est important de placer des "capteurs" dans l'ensemble du système et surtout vis-à-vis des utilisateurs que sont le gouvernement, les ONG, et les partenaires au développement...

Cette composante comprend les variables organisation régulière de réunions avec le comité interministériel et existence d'un mécanisme d'évaluation des besoins des utilisateurs.

- **Stratégie de collecte des données**

La collecte des données est l'une des tâches de base du métier de statisticiens. Une bonne approche dans la collecte des données est nécessaire pour obtenir des données fiables.

Les différentes variables de cette composante sont la date du dernier recensement de la population, l'existence et la mise à jour d'un registre d'entreprises, l'organisation d'enquêtes auprès du secteur informel, la collecte régulière des indicateurs des OMD et l'intégration des recensements de la population et de l'habitat aux recensements économiques. Elle intègre aussi l'existence et la mise à jour d'une base de données de sondage. Enfin nous avons tenu à ajouter comme variable l'existence d'une documentation au sein de l'INS qui récapitule toutes les normes statistiques appliquées au sein de l'appareil statistique.

- **Exploitation des technologies de l'information et de la communication**

Les nouvelles technologies sont incontestablement un outil de grande utilité pourvu qu'elles soient pleinement intégrées dans le processus de production des données. Elles permettent, entre autres, de répondre efficacement à la contrainte de temps. En effet elles réduisent considérablement le temps de collecte, de compilation et de traitement des données.

Les différentes variables de cette composante expriment ce fait.

- **Analyse des données**

L'analyse des données constitue une des principales fonctions de l'INS. L'analyse des données permet de ressortir des données raffinées. Cette composante tient compte de l'existence d'une unité spéciale de recherche et d'analyse des données au sein de l'INS. Elle prend aussi en compte la collaboration qu'entretient l'institut avec des instituts de recherche pour l'analyse approfondie des données.

### **6.3 Diffusion des données**

Cette rubrique met en lumière toute la politique de diffusion des données que pratique l'institut de statistique. La diffusion des données est un canal que doivent exploiter les responsables des instituts de statistique en vue de se faire connaître du public. Cette tribune peut servir de moyen de plaidoyer en vue de la reconnaissance du rôle des statistiques. Cette diffusion doit se faire en accord avec les normes internationales et utiliser au mieux les nouvelles technologies en vue de rendre accessibles ces données par tous.

En plus de souscrire à la Norme générale de diffusion de données (NGDD) élaborée par le FMI, l'INS doit produire à l'avance un calendrier de diffusion des données. La diffusion des données intègre également la publication des indicateurs pour les Objectifs de développement du millénaire, la diffusion de micro données, la diffusion de données ventilées par zone géographique et par sexe.

#### **6.4 Développement du capital humain**

Cette rubrique concerne tous les efforts de formation entrepris en faveur du personnel de l'INS. Elle intègre aussi la formation des nouvelles générations. Les différentes variables de cette rubrique sont : l'existence d'une politique de formation au sein de l'INS, l'existence d'un centre de formation au sein de l'INS, la formation des formateurs et la formation des étudiants en statistique dans les universités, les écoles régionales et sous-régionales.

#### **6.5 Financement**

Il s'agit ici de la politique de financement de la statistique. Le niveau de financement des activités statistiques révèle le degré d'implication des autorités dans le développement des statistiques; l'INS doit avoir un budget financé en grande partie sinon en totalité par le budget national.

### **7 Méthodologie pour la construction de l'IDSA**

#### **7.1 Calcul des sous composantes**

La méthode de calcul adoptée dans le cadre de l'élaboration de l'IDSA est la suivante. Si la modalité recherchée existe au sein de l'INS ou du système statistique cela confère la note maximale de 1. Par contre si cette modalité fait défaut, on attribue la note de 0. Toutefois pour certaines variables mentionnées dans le tableau de l'IDS, on peut considérer que la mise en œuvre partielle de la variable traduit des efforts notables et que de ce fait le pays mérite la note de 0.5; c'est le cas pour l'existence d'une loi qui régit l'activité statistique, du rang dans l'administration du premier responsable de l'INS dans la rubrique Organisation et coordination ou pour la date du dernier recensement dans la rubrique Infrastructure statistique ou encore pour la prise en charge par le gouvernement de la formation des étudiants en statistique dans les écoles régionales ou sous-régionales dans la rubrique Développement du capital humain.

D'autres variables font appel à un ratio. Ce ratio constitue de fait la note du pays. C'est le cas par exemple du pourcentage des activités prévues par le plan de développement statistique déjà réalisées à la date considérée.

Toutes les variables au sein d'une rubrique ont un même poids de sorte que le score d'une rubrique est la moyenne des notes attribuées à chacune des variables la constituant. Ce choix se justifie par le caractère universel de l'IDS qui veut s'appliquer à tous les pays africains dans leur diversité de sorte que tous seront notés sur même base et les efforts de développement du système statistique seront appréciés dans tous les domaines.

Ce point de vue préside aussi à la pondération des rubriques. En effet, nous avons jugé que les différentes rubriques telles que définies dans l'IDS représentent pleinement le système statistique dans tous ses

compartiments si bien qu'un pays doit pour se doter d'un appareil statistique efficace entreprendre des efforts dans tous ces domaines. Aussi pour atteindre l'un des objectifs de l'indice qui est la comparaison des pays entre eux, est-il nécessaire que chaque pays tout en se voyant récompensé de ses efforts dans un domaine particulier soit également encouragé à les poursuivre dans ceux où sa situation serait peu reluisante, chose qui pourrait ne pas être le cas si toutes les rubriques n'avaient le même poids.

De plus aucun élément objectif ne permet d'attribuer des poids différents aux rubriques de l'IDS.

## 7.2 Agrégation multiplicative : Calcul de l'IDSA par la moyenne géométrique

Le score d'une rubrique est la moyenne arithmétique des notes des variables qui la composent et l'IDS est la **moyenne géométrique** des scores des différentes rubriques.

Toutefois la mise en œuvre de l'Indice de développement statistique situera sur la nécessité d'adopter une pondération différente. Dans ce cas, les remarques et les suggestions des pays seront prises en compte pour évaluer le poids des différentes rubriques.

Dans une telle situation le calcul de l'IDS se généraliserait en une **moyenne géométrique pondérée** de la forme:

$$ID S = \left( \prod_{i=1}^5 s_i^{p_i} \right)^{\frac{1}{\sum_{i=1}^5 p_i}} = \exp \left( \frac{1}{\sum_{i=1}^5 p_i} \sum_{i=1}^5 p_i \ln s_i \right)$$

où  $n$  est le nombre de rubriques soit  $n = 5$ ,  $s_i$  et  $p_i$  représentent respectivement le score et le poids de la rubrique  $i$ .

$$D'où: \quad ID S = \sqrt[n]{\prod_{i=1}^n s_i}$$

L'IDS est en base 100. Il part de 0 pour un pays où il n'y a pas d'appareil statistique (chose quasi-inexistante) à 100 pour un système statistique excellent.

## 8 Application sur un ensemble de pays africains

La première partie de l'application de l'IDS a consisté à l'envoi auprès des instituts nationaux de la statistique d'une quinzaine de pays africains d'un questionnaire devant servir d'enquête pilote. Ces pays constituaient un échantillon plus ou moins représentatif que ce soit d'un point de vue géographique que linguistique. Mais aussi, compte tenu du délai plutôt bref, il fallait miser sur des pays où des contacts amicaux existaient de sorte à rentrer en possession de questionnaires remplis au plus vite. Une série de correspondance a été établie.

## **8.1 Indice et classes de développement statistique**

Tel qu'élaboré, l'IDS nous permettra de classer les pays africains. Nous faisons la proposition de classification suivante :

**Les pays à fort potentiel statistique** : Ce sont les pays dont l'IDS est compris dans l'intervalle [75 ; 100]. Ces pays disposent de systèmes statistiques performants qui peuvent servir de base à une prise de décision efficace.

**Les pays à potentiel statistique moyen** : Ce sont les pays pour lesquels l'IDS est compris entre dans la tranche [50, 75[. Ces pays présentent en général un profil satisfaisant même si des efforts doivent ou être poursuivis dans un ou deux aspects du système statistique.

**Les pays à faible potentiel statistique** : il s'agit des pays ayant un IDS compris dans la tranche ]0, 50[. Ces pays ont visiblement des problèmes de performance et l'accent doit être mis sur des pans entiers du système statistique.

**Les pays pour lesquels des actions urgentes doivent être entreprises dans un secteur donné** : ces pays seront non classés. Il est question des pays ayant obtenu un score nul dans au moins l'une des rubriques de l'IDS. Dans ces pays, pour une raison ou une autre, le score d'une rubrique entière de l'IDS est nul, c'est-à-dire que cette rubrique est inexistante au sein de l'INS. L'IDS aura alors permis de mettre en lumière cette face des choses. Des actions urgentes doivent être entreprises dans le domaine sinistré.

L'application de l'IDS à tous les pays d'Afrique permettra d'affiner les caractéristiques des groupes de pays.

## **8.2 Correspondances et enquête-pilote**

Une version électronique du questionnaire a été élaborée puis envoyée à 26 pays : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Liberia, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sierra-Leone, Tunisie, Zimbabwe, et Zambie.

Le Rwanda en a reçu une copie sur papier. En tout, notre échantillon est composé de 27 pays.

En plus des avis recueillis au sein du CAS, une copie du questionnaire a été envoyée à PARIS21 pour recueillir leurs commentaires.

D'une manière générale, les INS ayant répondu n'ont pas rencontré de difficultés particulières à part le Niger qui a demandé des informations complémentaires. Nous avons apporté ces éclaircissements et le questionnaire a pu être dûment rempli.

PARIS21 s'inquiétait entre autres du fait que le questionnaire était adressé en bien de points (notamment dans les parties II et III) essentiellement à l'INS plutôt qu'à l'ensemble du SSN. Cette situation s'explique par le fait

qu'à terme, l'INS doit être indubitablement la cheville ouvrière du SSN. De plus, adresser le questionnaire à l'ensemble du SSN aurait été matériellement impossible et l'élaboration de l'indice nécessiterait dans ce cas une période bien plus longue.

Les remarques des uns et des autres ont été prises en considération –dans la mesure où elles étaient en conformité avec l'esprit du questionnaire, notamment que les variables soient mesurables de la manière la plus objective possible. Le tableau de l'IDS présenté plus haut et le questionnaire final en annexe intègrent ces remarques.

### 8.3 Classement de quelques pays africains selon l'IDSA

Le calcul de l'indice de développement statistique nous permettra de déterminer des classes de développement statistique. Sur les 27 pays auxquels a été adressé le questionnaire, 11 ont répondu. Cela donne un **taux de réponse** acceptable de **40%**.

Les pays ayant répondu au questionnaire sont l'Afrique du Sud, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, l'Île Maurice, le Niger, le Rwanda et la Zambie.

Les questionnaires remplis nous sont parvenus par courrier électronique. De l'exploitation des questionnaires nous avons calculé et obtenu les résultats suivants pour nos 11 pays.

**L'Afrique du Sud** présente le meilleur profil avec un IDS de 89. Le développement du capital humain occupe au sein de l'institut de statistique une place de choix. De plus tout le budget des activités statistiques est assuré par le gouvernement qui s'engage à soutenir les activités statistiques de manière durable. La loi statistique adoptée en 1999 est en adéquation avec les principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies. On peut affirmer que l'Afrique du Sud, en matière de statistique, est entrée dans le cercle vertueux, tel que définit précédemment.

Pourtant l'exploitation du questionnaire révèle un niveau de coordination faible qui se manifeste par l'absence de comité de coordination à l'intérieur du système statistique. L'Afrique du Sud est un pays à **fort potentiel statistique**.

**Tableau 1: IDS de 11 pays africains**

Pays	s1	s2	s3	s4	s5	IDS
1. Afrique du Sud	0,73	0,87	0,89	1,00	1,00	89
2. Zambie	0,63	0,73	0,89	0,75	0,95	78
3. Botswana	0,53	0,77	0,78	0,50	1,00	69
4. Ethiopie	0,77	0,58	1,00	0,25	1,00	64
5. Maurice	0,40	0,77	0,78	0,38	1,00	62
6. Cameroun	0,87	0,67	0,56	0,38	0,55	58
7. Niger	0,70	0,73	1,00	0,25	0,50	58

8. Gabon	0,27	0,73	0,67	0,50	0,70	54
9. Côte d'Ivoire	0,73	0,60	0,67	0,25	0,95	51
10. Rwanda	0,47	0,67	0,78	0,50	0,15	45
11. Djibouti	0,47	0,33	0,67	0,00	0,40	Non calculé

- **La Zambie** a un IDS de 78. Ce pays a un **fort potentiel statistique**. La diffusion des données produites par le bureau statistique est parfaitement assurée au moyen d'un site Internet régulièrement mis à jour et de d'autres supports.
- **Le Botswana** : ce pays est classé en 3<sup>e</sup> position de notre échantillon avec un IDS de 69. Le financement de l'activité statistique est le point fort du système. Toutefois le Botswana n'a pas encore mis en place une stratégie de développement statistique pour les années à venir et **sollicite une assistance technique** dans ce sens. Le CAS saura répondre à cette attente. Ce pays à potentiel statistique moyen aspire à donner à son bureau statistique central, pour les années à venir, une grande envergure.
- **L'Éthiopie** a un IDS de 64. L'une des particularités de ce pays (tout comme l'Afrique du Sud), est le fait que toutes les activités statistiques du pays soient assurées par le budget national. Une rencontre organisée par la CEA et la CEDEAO nous avait permis de rencontrer la Directrice générale de l'autorité statistique centrale d'Éthiopie qui n'avait pas manqué de mettre en lumière cet aspect. Cependant, si le capital financier ne fait pas défaut, des actions doivent être menées dans le cadre du développement du capital humain et de l'infrastructure statistique notamment en intégrant au recensement de la population des questions d'ordre économique comme le suggère le CSRR. L'Éthiopie est un pays à **potentiel statistique moyen**.
- **L'Île Maurice** : ce pays a un IDS de 62. Le financement, infrastructure statistique et la diffusion des données sont les points forts de ce système statistique. Le Bureau statistique central est entièrement financé par le gouvernement. Toutefois, l'organisation du SSN présente quelques défaillances notamment en ce qui concerne l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie de développement statistique. Cependant il faut se réjouir du cadre légal qui offre une belle perspective avec l'adoption récente d'une loi statistique (2001) qui intègre les principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies.  
C'est un pays à **potentiel statistique moyen**.
- **Le Cameroun**. Avec un IDS de 58, le SSN du Cameroun se place en 6<sup>e</sup> position. Il est d'ailleurs le premier des pays francophones présents dans cet échantillon. Un fait alarmant est que seulement 10% des activités de l'INS hormis les salaires, sont assurées par le gouvernement. Par ailleurs s'il est vrai que le pays possède une forte communauté de statisticiens, la formation de ces derniers est assurée seulement en partie par le gouvernement dans les écoles sous-régionales comme l'ENSEA. Mais la volonté du gouvernement est grande, en ce qui concerne le renforcement de l'appareil pour statistique pour le suivi et l'évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté, des OMD et pour la gestion économique du pays. Le Cameroun a un potentiel statistique moyen.

- **Le Niger** : l'IDS de ce pays est de 58. Il a un **potentiel statistique moyen**. Des efforts doivent être entrepris au niveau du financement et du développement du capital humain.
- **Le Gabon** : avec un IDS de 54, ce pays présente comme le Niger, un **potentiel statistique moyen**. La faiblesse du système statistique réside dans l'organisation et la coordination.
- **La Côte d'Ivoire** a un IDS de 51. Ce pays se trouve à la lisière des **systèmes statistiques moyens**. Les principales faiblesses du SSN sont d'une part l'absence de politique de formation au sein de l'INS et d'autre part la faiblesse du dispositif de diffusion des données. A ce propos, il faut signaler que le pays n'a pas souscrit à la Norme générale de diffusion des données (NGDD). La collecte des Indicateurs des OMD n'est pas assurée.

En matière de formation, il faut souligner que l'Etat de Cote d'Ivoire assure la formation des statisticiens nationaux à tous les niveaux et ce grâce à l'ENSEA. Des efforts sont en cours en ce qui concerne le cadre légal, car une nouvelle loi statistique est en cours de préparation pour remplacer la première qui date de 1951 et qui n'intègre pas les principes de la statistique officielle de l'ONU.

La situation de crise que vit le pays ralentit la mise en œuvre des initiatives. Un point positif est les différents partenariats qui existent entre l'INS et les structures décentralisées de développement comme les conseils régionaux pour l'évaluation des besoins de ces derniers et le suivi des politiques de développement. De plus en plus, un besoin en données de qualité se fait sentir.

- **Le Rwanda** : Ce pays a un IDS de 45 et présente une situation peu désirable. Cela se voit notamment au niveau de l'organisation et la coordination du système statistique et surtout au niveau du financement. Seulement 30% des activités de l'institut de statistique sont financées par le gouvernement. Pis, le budget alloué à l'INS a été annulé pour des raisons que notre interlocuteur n'a pas mentionnées. D'aucuns seraient portés à croire que ce pays est caractérisé par le cercle vicieux évoqué précédemment. Néanmoins, il convient de noter que ce pays vient de sortir d'une situation difficile il y a quelques années et cela peut avoir influencé l'état actuel de l'INS. En effet, une visite effectuée par le CAS au sein de cet INS laisse voir que des efforts considérables sont entrain d'être menés pour le renforcement des capacités de cet institut et qu'il se fait un travail de qualité compte tenu des ressources tant humaines que financières dont disposent les responsables. Les effets de ces efforts pourront se faire sentir avec un certain délai.
- **Djibouti** : ce pays présente la plus faible situation de notre échantillon. Suivant les principes qui président à l'élaboration de l'IDS, ce pays sera non classé. L'absence de politique de développement du capital humain explique ce fait. Comme le montre le tableau 2 de calcul, Djibouti a obtenu un score nul sous cette rubrique. Et même dans les autres rubriques comme l'organisation et la coordination, le financement et l'infrastructure statistique, la situation n'est pas reluisante. En somme, le système statistique est à la peine.

## 9 Analyse critique de l'approche utilisée

Une première remarque qu'il est possible d'observer lors de l'application de cette formule est que si l'une des rubriques a un score nul, la formule donne un IDS nul. Même si cela répond au simple fait de considérer le SSN

comme un tout, c'est un inconvénient majeur qui fait que le pays correspondant ne peut être classé ou comparé aux autres. Aussi ne peut-on pas apprécier son niveau de développement statistique.

Par exemple, un pays qui a préparé et adopté une SNDS et dont la mise en œuvre souffre de quelques carences, peut avoir par exemple un score nul au niveau de la rubrique Développement du Capital Humain. Ce qui, de fait, ferait retrouver ce pays au bas de l'échelle de classement même si par contre ce pays a d'excellents scores dans les autres aspects du développement de la statistique. Cela porte un coup non moins important sur la comparaison entre pays et sur l'état de développement statistique d'un pays. Or l'un des objectifs visés par l'indice est de caractériser la situation instantanée d'un pays par rapport à la question de développement de la statistique.

Un score nul, au niveau d'une rubrique, mérite beaucoup d'attention de la part des autorités nationales et de la communauté internationale. Des actions urgentes doivent être entreprises dans ce domaine. Pourtant cela ne signifie pas que le système statistique du pays est totalement défectueux.

Une seconde remarque est que le questionnaire s'adresse uniquement à l'INS du pays. Même si les Instituts Nationaux de Statistiques demeurent les principaux organes producteurs de données du système statistique national, cela ne suffit pas pour justifier le choix des INS. D'autant plus que dans certains pays la Banque Centrale joue un rôle non négligeable dans la production et la publication de données.

Enfin, il est important de procéder à une étude des variations de l'indice par rapport à ses composantes et à une étude de corrélation entre les composantes d'une part et entre l'indice et les composantes d'autres part pour mettre en exergue la pertinence de la formule utilisée.

Toutes ces observations font l'objet d'une étude plus approfondie afin d'améliorer l'IDSA.

## 10 Annexe : Composantes de l'IDSA

### 1. Organisation et coordination du système statistique national

Composantes	Variables	Modalités	Score
Existence d'une SNDS	SNDS adoptée	oui	1
		non	0
	Mise en oeuvre	% activités réalisées	
	Intégration de la SNDS aux politiques de développement	oui	1
non		0	
Plaidoyer	Célébration de la journée africaine de la statistique (JAS)	oui	1
		non	0
	Déclaration officielle du gouvernement lors de la JAS	oui	1
		non	0
Séminaires à l'attention des décideurs et parlementaires pour un plaidoyer en faveur de la statistique	oui	1	
	non	0	
Législation	Existence d'une loi qui régit l'activité statistique	oui	1
		non	0
	Intègre les principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU	adoptée mais non encore promulguée	0.5
		oui	1
	Pouvoir de l'INS à faire respecter les normes statistiques dans l'ensemble du SSN	non	0
oui		1	
Organe central, principal producteur de données	oui	1	
	organe secondaire	0	
Rang dans l'administration du premier responsable de l'INS	plus haut grade	1	
	2 <sup>e</sup> plus haut grade	0.5	
	3 <sup>e</sup> ou moins	0	
Mécanisme de coordination, de collaboration et de partenariat	Existence d'un organe de coordination statistique	oui	1
		non	0
	Fréquence de réunion de l'organe de coordination	une réunion par an	1
		moins d'une réunion par an	0
	L'INS participe aux réunions sous-régionales et régionales pour l'échange d'information sur la pratique statistique	oui	1
non		0	
Suivi des activités	Rapports périodiques des activités statistiques	oui	1
		non	0

## 2. Infrastructure statistique

Composantes	Variables	Modalités	Score
Evaluation des besoins des utilisateurs	Existence d'un mécanisme d'évaluation des besoins des utilisateurs	oui	1
		non	0
	Organisation régulière de réunions avec le comité interministériel	oui	1
		non	0
Stratégie de collecte des données	date du dernier recensement de la population et de l'habitat	moins de 10 ans	1
		entre 11 et 15 ans	0.5
		plus de 15 ans	0
	l'INS intègre les recensements de la population et de l'habitat avec les recensements économiques	oui	1
		non	0
	Existence et mise à jour d'un registre d'entreprises	oui	1
		non	0
	Enquêtes par sondage auprès du secteur informel par intervalles réguliers	oui	1
		non	0
	Existence et mise à jour d'une base de données de sondage	oui	1
		non	0
	Existence d'une documentation sur les normes statistiques appliquées	oui	1
non		0	
Exploitation des technologies de l'information et de la communication	Existence d'une division des TIC distincte	oui	1
		non	0
	Existence d'un site web de l'INS	oui	1
		non	0
	L'INS améliore la production et la diffusion des données en exploitant les NTIC	oui	1
		non	0
Nombre de pc par cadre de l'INS	%		
Nombre de pc par personnel de l'INS	%		
Analyse des données	Existence d'une unité spéciale de recherche au sein de l'INS	oui	1
		non	0
	Collaboration de l'INS avec les instituts de recherche pour l'analyse approfondie des données	oui	1
		non	0

### 3. Diffusion des données

Variables	Modalités	Score
Existence d'une cellule de communication au sein de l'INS	oui	1
	non	0
L'INS a souscrit à la NGDD	oui	1
	non	0
L'INS produit à l'avance un calendrier de diffusion des données	oui	1
	non	0
Diffusion de micro données	oui	1
	non	0
L'INS diffuse les données ventilées par zone géographique	oui	1
	non	0
L'INS diffuse les données ventilées par sexe	oui	1
	non	0
L'INS diffuse les données sur CDROM, sites web et/ou par communiqué de presse	oui	1
	non	0
L'INS harmonise les différentes bases de données nationales, sous régionales, régionales et internationales, dans les secteurs clés	oui	1
	non	0
Collecte régulière des indicateurs des OMD	oui	1
	non	0

### 4. Développement du capital humain

Composantes	Variables	Score
Mise en oeuvre d'une politique de formation au sein de l'INS	oui	1
	non	0
Existence d'un centre de formation au sein de l'INS	oui	1
	non	0
Le centre de formation assure la formation des formateurs	oui	1
	non	0
L'Etat prend en charge la formation d'étudiants en statistique dans des écoles nationales ou sous-régionales	oui	1
	non	0
	en partie	0.5

### 5. Financement

Composantes	Variables	Score
Part du budget des activités de l'INS financée par le gouvernement	ratio	
Le gouvernement s'engage à affecter à la statistique des ressources budgétaires suffisantes et de manière durable	oui	1
	non	0